Tourcoing.	29	remb. dont	5 soldée	17,983 81
Blanc-Seau.	»	»	»	»
Croix-Rouge.	»	»	»	»
Halluin.	»	»	»	»
Linselles.	»	»	»	»
Roubaix.	»	»	»	»
Bondues.	»	»	»	»
Sousbecque.	»	»	»	»
Neuville.	»	»	»	»
Mouvaux.	»	»	»	»
	29		5	17,983 81

Administrateurs de la 1re quinzaine du mois de novembre 1891 :

A Tourcoing : MM. Cordier, G. Dervaux, L. Manant. — Au Blanc-Seau : M. Creque. — A la Croix-Rouge : M. Wicart. — A Halluin : M. Lemaire. — A Linselles : M. H. Dumortier. — A Roubaix : M. Delebasse. — A Bondues : M. Delecroix. — A Sousbecque : M. D. Crop. — A Neuville : M. Lepoutre. — A Mouvaux : M. A. Mortagne.

Le Caissier, L. Leuc.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Octobre 1889

	Lots	Kil.
Soie.	2	140
Laine peignée	835	1,701,546
Laine filée.	788	305,111
Blousses .	120	178,428
Coton.	141	108,261
Totaux.	1864	2,293,489

Octobre 1890

Soie.	5	493
Laine peignée	791	1,383,016
Laine filée.	860	330,057
Blousses. .	90	109,708
Coton. .	155	98,077
Totaux.	1907	1,921,731

Octobre 1891

Soie.	1	38
Laine peignée	812	1,442,702
Laine filée.	940	319,893
Blousses. .	424	392,936
Coton	498	119,057
Totaux. .	2075	2,085,236
Conditionnements	6924	.-.
Tirages	300	
Décrusages et Lavages.	67	.-.

Le Directeur intérimaire, Alf. COMMANT.

VAUCHELLES

Le conseil municipal se réunira le jeudi 5 novembre à quatre heures du soir pour la session ordinaire de novembre.

Ordre du jour :

Vote de crédits et de suppléments de crédits
Nomination de délégués pour la révision de la liste électorale.
Cotes irrécouvrables.
Travaux aux écoles.
Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Testelin.
Devis des travaux et des dépenses pour le pavage du chemin rural n° 2.
Budget des chemins vicinaux ordinaires pour 1892.
Demandes de militaires, etc.

Une très grave affaire de mœurs

A BONDUES

Une affaire de mœurs de la plus haute gravité s'est déroulée à Bondues dans la nuit de dimanche à lundi. Onze individus sont impliqués dans cette affaire et trois arrestations ont été opérées.

Au Blanc-Seau, rue du Fresnoy, habite un ménage d'ouvriers, les époux Jacoby, qui ont 6 enfants.

Cette famille s'entend très bien. La femme, Joséphine Riffy, âgée de 42 ans, est manœuvre ambulante ; elle se rend fréquemment et dans les communes voisines et notamment à Bondues où elle a l'habitude de loger à l'estaminet du *Bon Fermier*.

Dimanche Mme Jacoby vint au Blanc-Seau pour voir ses enfants et, le soir venu, retourna à Bondues.

Arrivée dans cette commune elle se trouva égarée, ne sachant quelle route prendre pour regagner son logement.

Voyant un cabaret ouvert à l'enseigne « Au St-Martin » tenu par un sieur R..., elle y entra pour demander qu'on voulut bien lui indiquer son chemin.

Or, suivant sa déclaration, elle fut, paraît-il très mal reçue par le cabaretier qui aurait dit : Va t'en, v..!

Dans ce cabaret, se trouvaient onze jeunes gens qui supposèrent avoir affaire à une femme de mauvaises mœurs. Ils l'entourèrent, commirent sur sa personne des outrages publics à la pudeur.

Finalement, l'un des individus, un sieur Jules Bonte, 32 ans, couvreur, entraîna la malheureuse au dehors et toute la bande suivit, puis on emmena la pauvre femme à une distance d'environ 30 mètres du cabaret.

Là, sur le bord du chemin, elle fût renversée, et tandis que les individus la maintenaient, deux autres la violèrent successivement. Un troisième tenta également de commettre le même crime sans y parvenir.

La pauvre femme avait été laissée sans connaissance sur la route par ses lâches agresseurs.

Quand elle revint à elle, elle se traîna péniblement à travers les champs jusqu'au lendemain matin ; elle pût alors gagner son logement et raconter l'odieux attentat dont *elle avait été victime*.

Le lundi matin, les gendarmes Deharveng et Catelada, qui se trouvaient en tournée ordinaire à Bondues, furent avisés des faits et commencèrent une enquête qui se prolongea jusqu'à 9 heures du soir. Ils eurent beaucoup de *mal à établir les responsabilités et à savoir* quels étaient les individus qui avaient violé la pauvre femme.

Une fois connus, ils furent arrêtés et déposés dans la chambre de sûreté. Ce sont les nommés Jules Bonte, déjà désigné plus haut ; Daniel Dhaeze, 17 ans, tisserand, tous deux inculpés de viol, et Clotaire Abraham, 35 ans, tentative de viol.

Les autres, qui sont poursuivis pour complicité, sont les nommés : Jules D..., 17 ans, tisserand ; Jules L..., 17 ans, piqueur de cartons ; Achille M..., 33 ans, tisserand ; Alfred D..., 19 ans ; Louis D..., 24 ans, maçon ; J. B. B..., 27 ans, journalier, sujet belge.

Mme Jacoby, qui est soignée au Bon Fermier, a été visitée par M. le docteur Durasnel qui a constaté qu'elle avait la figure couverte d'ecchymoses, des contusions multiples sur tout le corps, notamment sur les jambes, et des excoriations au bas-ventre.

Elle était très mal en point vendredi.

Les deux gendarmes qui ont commencé l'enquête sur cette grave affaire sont retournés à nouveau hier à Bondues et en sont revenus à 4 h. 1/2 ramenant les trois prisonniers.

Disons pour terminer que le cabaretier du St-Martin prétend qu'il n'a pas tenu, à l'égard de la victime, quand elle s'est présentée chez lui, les propos qu'elle lui prête.

LILLE

LE ROI D'YS

Le poème du Roi d'Ys, qui a pour auteur M. E Blau, est une ingénieuse transformation d'une légende bretonne. De tout temps les librettistes ont trouvé dans la légende une mine féconde, et la liste serait longue à établir des livrets légendaires sur lesquels se sont greffés des partitions de grande valeur.

L'élément surnaturel apporte incontestablement au poète et au musicien un secours précieux. Mais la légende présente un double écueil contre lequel tant de heurts nombreux de librettistes : le ridicule et la monotonie. Pour éviter le premier, il suffit d'un peu d'adresse et de goût. Le second est plus redoutable. M. Blau s'est très bien gardé de l'un et de l'autre ; il a été vraiment heureux dans la conception et habile dans l'exécution.

Ce poème a inspiré à M. E. Lalo une musique *originale et pittoresque. Après toutes les qualités* qui se sont produites dans ces derniers temps, on a été heureux de saluer à son apparition cette œuvre élevée dont le style puissant et vigoureux qui va parfois jusqu'à la violence est uni à une grande simplicité et *à une suprême distinction.*

Le Roi d'Ys a été joué sur notre scène municipale sous la direction Gunsbourg et le succès fut très grand. Notre sympathique directeur, M. Vehi a eu, en représentant cet ouvrage de notre compatriote une excellente idée.

L'interprétation, quoique bonne, n'a pas fait oublier celle de 1889.

M. Cornubert qui débutait dans le rôle de Myllo a produit une excellente impression. Ce ténor très sûr possède de rares qualités de souplesse et conduit sa voix avec beaucoup de talent.

M. Montfort a vigoureusement accentué le type de Karnac et M. Degrave s'est fort bien acquitté de sa tâche.

Mme Verheyden a composé et chanté le rôle de Jeanne avec beaucoup de charme. Les deux duos qu'elle chante au 2e acte avec M. Cornubert ont été très applaudis.

Mlle d'Hasti, que nous entendions pour la première fois, possède une voix au timbre assez dur ; elle a donné, à plusieurs reprises, des notes élevées, d'une justesse douteuse.

Signalons la façon remarquable dont a été enlevé le quatuor du 2e acte.

A part le tableau de l'inondation la mise en scène est très soignée.

L'orchestre a particulièrement bien marché et le public a fait à M. Sinsoilliez après l'ouverture magistralement exécutée, une ovation bien méritée.

Z...

Tentative de suicide. — Hier, vers huit heures et demie du soir, une jeune fille de 19 ans, Mlle M..., couturière, s'est jetée dans le canal de la Basse-Deûle, en face du Palais de Justice. Elle a été retirée de l'eau par MM. Emile Velamus, garçon brasseur, rue à Claques, 6 et Charles Denis, cabaretier, quai de la Basse Deûle.

Transportée au poste de police du 2e arrondissement, elle y a reçu les soins de M. le docteur Lingrand, puis a été reconduit en voiture de place chez ses parents.

C'est pour des chagrins de famille que cette jeune fille a tenté de se suicider.

Accidents. — Hier, vers six heures du soir, M. Pierre Sola, 31 ans, garçon brasseur, rue de l'hôpital St-Roch, cour Bocrot, en transportant rue d'Arcole, avec son compagnon de travail une *tonnelle de bière, a glissé, est tombé et, dans sa chute s'est* fracturé la jambe droite. Il a été transporté à la Charité.

— Vers 9 heures du matin, M. Volcart Henri, 25 ans, cantonnier rue d'Arras, 17 bis, passait boulevard des Ecoles avec un camion chargé de barres de fer, quand l'une d'elles en tombant l'a légèrement blessé à la jambe.

LE NORD

Demain. — Un jeune hercheur, Léon Morelle, 15 ans et demi, travaillant à la fosse l'*Enclos* au niveau de 615 mètres, a en le corps fortement pressé pendant une manœuvre, par une berline qui arrivait au pied du *treuil*.

Morelle a été remonté au jour où il a été examiné par un médecin. Celui-ci a constaté une compression du thorax et de l'abdomen, mais il n'a pu se prononcer au sujet des lésions internes.

—La police de cette ville vient de procéder à l'arrestation d'un nommé Fouquet Pierre-François, bourrelier, place de la mairie, sous l'inculpation de faux en écritures de commerce.

Il y a quelque temps, Fouquet créait deux effets de commerce sur Mme veuve Montagne affréteur de bateaux, demeurant à Denain, rue du Moulin.

Sur ces traites, Fouquet inscrivit la mention acceptée et ru-dessous, imita la signature de Mme Montagne.

L'une de ces traites s'élevant à 150 fr. fut escomptée par lui à la succursale de la Banque Hérard, Mabille et Cie à Denain.

Le 31 octobre, date de l'échéance de cette traite, Mme Montagne, ne devant rien à Fouquet, la refusa. Puis ayant constaté à sa grande surprise que l'effet portait sa signature, elle déposa une plainte entre les mains de M. le commissaire de police de Denain.

Celui-ci fit son enquête et découvrit l'arrestation de Fouquet dans la ci-devant forteresse à être démontré.

Fouquet a été écroué à la prison de Valenciennes.

AVIS

M. BROUILLARD, opticien spécial, de Paris, sera visible à l'Hôtel Ferrette, à Roubaix, du 7 au 30 novembre.

Nouvelles à la Main

Mme X... demande Mary à son jardinier (marié depuis un an à une jeune veuve) s'il sait faire des couronnes.

— Certainement, j'en fabrique chaque année à la Toussaint pour mes parents.

— Mais, François, votre femme n'est pas morte ?

— C'est vrai, madame, mais je la fais pour son premier mari.

***

— Eh bien, monsieur de Crémaux, vous n'adoptez donc pas cette mode des chapeaux bas de forme ?

— Je m'en garderais bien. Supposez, en effet, que je m'engage sous une porte un peu basse.

— Eh bien ?..

— J'aurais tout de suite la tête beaucoup moins protégée.

BRULE-MAISON.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qu'se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribués à un *état maladif du système nerveux*, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclhaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Lechaux, harmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 20 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosane ; Pharmacie centrale Gobert et Cie.— A Tourcoing : Bruneau ; Vanneuville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrizes.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable

tannique, hygiénique et digestif

« **Le VIN DE BANYULS** est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *docteur* BOUCHARDAT. »

« Pris en dehors des repas on au moment de se mettre à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'oubli, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Docteur* PROTE. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exiger la marque sur la bouteille

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre municipal de Lille. — Direction, H. Vehi. — Mercred. 4 novembre, relâche.

Jeudi, 5 novembre, à 7 h. 1/2. — Débuts de M. Cornubert, premier ténor léger. — *Faust*, grand opéra en cinq actes.

Vendredi, 6 novembre, à 8 heures 1/2. — *Le Grand Mogol*, opéra-bouffe en quatre actes.

Tramways pour toutes les lignes, après le théâtre.

Le bureau d'abonnements et de location est ouvert tous les jours de 10 h. à 3 h.

PETITE CORRESPONDANCE

F. C., Roubaix. — Les jeunes gens nés en France de parents étrangers, tout partis de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

Ils peuvent être inscrits sur les tableaux de leur classe ou attendre l'année qui suit l'époque de leur majorité. Ils sont appelés selon le cas pour 3 ou 2 ans.

Ils doivent néanmoins se présenter à la mairie, à l'âge de 20 ans, pour indiquer s'ils sont dans l'intention de tirer au sort en France ou s'ils ont satisfait à la loi sur le recrutement dans leur pays d'origine.

M. Wattelez, à St-Amand. — Malgré que votre adversaire ait gagné votre procès, vous conservez le droit de compter des de blanches, dès l'instant où il pourra [illegible] dans les mêmes conditions de jouer.

Le FACTEUR.

Etat-civil de Lys-lez-Lannoy

Du 18 au 31 octobre

Naissances. — Néant.

Publications de Mariages. — Entre : Jean Baptiste [illegible], 21 ans, tisserand et Sophie Zaiwowicz, 18 ans, journalière, Marie Julien, 21 ans, employé de commerce, Toutlemonde et Marie Bouteau, 21 ans, journalière et [illegible] — Amédée Sentelf, filature de lin, 23 ans et Marie Dubreuil, filature de lin, 23 ans, journalière. — Alexandre Vandekerkhove, employé, Seynaeve et Marie Wacan, cultivateur, Zwyndrecht.

Mariages. — Entre : Henri Verbrugge, 26 ans, tisserand, Lys et Elise Vandenbroucke, 19 ans, blanchisseuse, Lys. — Adolphe Lemaire, 27 ans, cultivateur, Lannoy et Louise Zwiwicz, 22 ans, journalière, Lys. — Arthur Wilhoen, 26 ans, tisserand, Lys, et Emma Lahaye, 24 ans, ménagère, Lannoy.

Décès. — Jules Vanlandé, 3 mois, Cohem, Germaine Prochnot, 17 mois, Cohem. — Jean Baptiste Lahaye, 60 ans, rentier, Pavé. — Marie Louise Duchâteau, 15 ans, rue Dudouchez.

Etat-civil de Hem

Du 14 au 31 octobre.

Naissances. — Léon Lemoy, Petit-Tourcoing. — Emile Lepaumier, Sainte-Barbe. — Gustave Gaffon, Wattrelos. — Marie Louise Guillemin, Petit-Tourcoing. — Jules Lemaire, Les Postes. — Le Papinot, Le Papinot. — Elise Carrel, Tourcoing. — Lucien Jules Fouquet, La Papinot. — Gustave Henri Longuet, Hem.

Mariage. — Entre : Pierre Cardon, 21 ans, domestique, Lers et Léa Willequet, 21 ans, ménagère, Lers.

Décès. — Alexis Lory, 74 ans, La Plice. — Colette Cornil, 61 ans, La Motteiette. — Marie Crop, 1 an, rue La Plice.

Publications de mariages. — Entre : Henri Dubigny, 25 ans, cordonnier, Lers et Sophie Cardon, 21 ans, blanchisseuse, Lers. — Fernand Déquerre, 22 ans, instituteur, Lers et Jeanne Lemaire, 22 ans, professeur, Lille-Hem. — Jean Deremme, 24 ans 1/2, chandonnier à Roubaix, et Pierre Devemme, 22 ans 1/2, journalière, Lers.

Etat-civil d'Hem

Du 18 au 31 octobre.

Naissances. — Henri Bauwens, Croix. — Victor Trouvé, Petit-Lannoy.

Décès. — Emile Cottenet, 6 mois, Petit-Lannoy.

Publication de mariage. — Entre : Achille Carette, 24 ans, ébénistique, Hem et Flore Mullier, 20 ans, sans profession, Hem.

Mariages. — Entre : Richard Bécker, 26 ans, journalier, Hem et Hortense Vanmoerkerghem, 20 ans, sans [illegible] Hem. — Auguste Dupré, 26 ans, tisserand, Sainte-Barbe et Adèle Delaflaire, 23 ans, journalière, Hem.

UN PRÊTRE a trouvé le secret de soulager instantanément et guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Durtres, Eczémas** avec le **BAUME ANTONIO.** — Prix : 1 fr. 50 le flacon.

Dépôt général à Lille, Pharm. **Bruneau**, 71, rue Nationale. 423

LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE ASSURE LA SANTÉ Prolonge la Vie, Purifie le Sang

Pour Bains, Toilette, Usages Domestiques

EN VENTE AUX PHARMACIES DU RÉGIME

Paris, Gerb. Mabo (Emplr. [illegible])

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE :

Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, Lille

Exp. Franco : 1 Flacon 1 fr. 25 — 3 Flacons 3 fr. 50 — 6 Flacons 6 fr.

HOTEL DU COMMERCE

OUVERTURE DES CONCERTS

rue Nain, 20

de six heures à minuit.

Prix modérés. — Restaurant à la carte. — Chambres garnies à louer avec ou sans pension. — Tramways des 75 fours. 3694

PLUS DE CHAUVES!

Ni de CHEVEUX GRIS

CROISSANCES ÉTONNANTES

Repousse certaine à tout âge

Avec la véritable et vraie

POMMADE CAPILLIQUE LÉCHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les pellicules, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Glaires de Circhfiels et Abondance.—Prospectus affranchi gratis.

Le pot timbré par la poste, 4 fr. ; 6 pots franco, 21 fr.

SEUL LÉCHAUX, Pharm., 102, Rue Richelieu, PARIS (Ancienne Maison Lebel).

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosane ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Derouberbix, rue Faidherbe. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneuville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berrizes. — A Maubeuge, M. Bruet pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. — De Bil, Ph. rue de la Coor, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharm.

CHAUVES!!

100000F

[illegible]

Bonne [illegible] commerciales et [illegible]

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 3 Nov.	HUILES Cours.	HUILES Tout. l'ecotillon l'hec.	GR. TOUR. les 100 kilos.
	Prix.	Cours.	
Colza	— —	— —	— —
Œillette fin	— —	15 —	— —
Lin en cours	— —	54 —	51 [illegible] 25 — 2 25 —
Lin d'origine	— —	49 50	— — 22 — 4 22 —
Cameline	— —	— —	15 — 4 —
Chanvre	— —	— —	— — 71 —

Huile épurée pour quinzaine 73 — 4 —

PARIS, 4 Nov. (*Dépêche spéciale*).					
Huile de Colza			Huile de Lin		
81			81		
Courant..	69 50	69 —	Courant..	50 25	50 50
Déc....	— —	69 50	Janv.-Fév.	— —	50 75
4 premiers	71 50	71 25	4 premiers	52 50	52 25
4 mars....	— —	71 75	[illegible]	— —	52 50

CEREALES & FARINES

PARIS, 3 Nov. — (*Dépêche spéciale*)					
Farines : 12 marques.					
2		3		2	3
Courant..	— —	69 75	Janv.-Fév.	— —	61 50
Déc....	— —	61 —	4 premiers	62 25	63 50
Marque Corbeil : 68 — ; Circulation : 9,[illegible]					
Blés.					
Courant..	27 —	27 25	Janv.-Fév.	— —	28 —
Déc....	— —	27 50	4 premiers	28 25	28 25
Seigles.					
Courant..	22 —	22 —	Janv.-Fév.	— —	22 50
Déc....	— —	22 —	4 premiers	22 75	23 —

CAFES

ANVERS — 3 Nov.					
Février	74 —	73 50	Juillet	— —	72 50
Avril	74 —	73 50	Septembre	— —	72 50
Mars	73 —	72 50	Septembre	— —	72 50
Avril	72 50	72 —	Octobre	— —	72 —
Mai	72 —	71 50	Décembre	— —	71 50
Juin	71 50	71 —	Décembre	— —	70 —

SUCRES

LILLE	Cours.	Cours	précéd.
Sucre N° 3 (3 degrés)	— —	34 —	— —
» acquitté	— —	37 —	— —
» blanc vrac N° 3.	— —	35 50	— —
» pain 5 kil. N° 1	110 50	110 50	— —
Bennerves disponibles	— —	39 25	— —
Mélasse	— —	32 —	— —
3/6 fin disponible	— —	— —	— —

PARIS, 3 Nov. — (*Dépêche spéciale*).		
Sucre indigène		
Sucre N° 3	34 75 —	34 75 —
Sucres blancs		
Courant	36 25	36 25
Déc.	36 50	36 50
4 premiers	37 12	37 25
4 mars	37 62	37 75
Raffiné	107 —	107 —

PETROLES

ANVERS	Dépêche		Vendu	
Disponible Mars	15 3/4	— -/-	15 1/4	— -/-
—	-/-	— -/-	-/-	— -/-
—	-/-	— -/-	-/-	— -/-
3 premiers mois	-/-	— -/-	-/-	— -/-

ALCOOLS

PARIS 3 Nov. — (*Dépêche spéciale*).		
Spécialité	2	3
Courant	39 50	39 75
Déc.	39 50	39 75
4 premiers	40 50	40 75
4 mars	42 —	42 —

COTONS

HAVRE			
Janvier 1892	58 3/4	Juillet	— —
Février	54 1/2	Août	— —
Avril	54 1/2	Septembre	55 3/4
Mai	55 1/4	Novembre 1892	56 1/4
Juin	55 3/4	Décembre	56 1/2

LAINES

En disponible, il a baissé de 2 centimes, 9 novembre en saint et 20 balles Australie.

Pelgnées Fraîches de la Plata

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0, septembre, 00.00

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Septembre, 4.60 0/0; octobre, 0.00 0/0; novembre, 4.60 0/0; décembre, 4.62 1/2; janvier 4.65 1/2; février, 4.65 .[illegible]; mars, 4.67 1/2; avril, 4.70 .[illegible]; mai 4.70 .[illegible]; juin, 4.72 .[illegible]; juillet 4.77 1/2; août, 4.77 1/2; septembre 4.77 1/2.

Ventes : 175.000 kil.

Contrat M

Sept. 0.00 0/0, octobre 0.00 .[illegible]; novemb. 4 90 .[illegible]; décembre 4.92 1/2.

Sans changement. Marché calme

BOURSE DE LILLE

Du 3 novembre 1891

Bully-Grenay continue son mouvement de hausse de 3.250 à 3.340. Bruay monte de 11.500 à 11.625. Champagne de 425 à 430. Vicoigne de 2.325 à 2.325.

Crespin est stationnaire à 260, pendant que Carvin baisse de 1.650 à 1.625.75.

Les autres transactions ont été nulles.

COURS DES FONDS

2 novembre 1891. — Amortissable 90.05. — Amort. 1893. — Lots, coupon supplémentaire, 500.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 3 novembre

Emp. 3 1/2 c. t.	101 15		Rente du Rhin	97 30	
— 4 c. t.	101 20		Nouvelle 1886	— —	
— 4 1/2	109 65		Obligations	— —	
— 3 1/2	98 65		— 4 1/2	— —	
— 3 1/2	88		— 4	— —	
Annuités 4 1/2	128 25		Tramways	— —	
— 4	108 —		— 4 1/2	— —	
— 3	97 25		Gand.	1866	1000
Ch. ann. 4 1/2	110 95		—	1867	1000
— 4	96 —		—	1868	1000
— 3	86 —		Liège	1887	1000
— 2 1/2	186 87		—	1888	— —
— 2 1/2	— —		—	1889	— —
Rente 1886	99 75		—	1890	— —
Rente 1887	— —		—	1892	— —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 novembre.

Voici les cours de compensation pour les principales valeurs :

Crédit foncier 1.225.

Crédit foncier de Paris 825.

Crédit lyonnais 775.

Société générale 490.

Crédit mobilier 260.

Banque d'escompte 612.50.

Actions Immobilière de France 475.

Obligations Immobilière de France 383.75.

Suez 2.750.

Panama 50.

Les reports ont été généralement plus modérés. Il est à noter que le report sur presque toutes les valeurs [illegible].

On a coté 1 fr. et 1 fr. 50 de report sur le Suez.

[illegible] 1 fr. 50 sur la Banque de Paris.

[illegible] de Lyonnais.

[illegible] 1 franc sur le Suez.

[illegible] centimes sur l'Italien.

[illegible] marché des non cotés a été assez [illegible]. Les actions des [illegible] se sont [illegible] 90 sur lequel on a coté au report de 5 à 7 centimes, à 94.50 après 94.75 au plus bas. [illegible] fait 98.90 dernier cours.

[illegible] Amortissable 90.25.

[illegible] 1/2 [illegible]

[illegible] cours de la Bourse, il a [illegible] à un moment [illegible], puis la clôture se fait dans ces mêmes conditions.

Les dernières cours cotés ne s'éloignent guère du cours de compensation que nous donnons plus haut.

Parmi les fonds étrangers, le Portugais a été très maintenu au [illegible] clôture à 38 1/4, en baisse de 1 point 1/4 sur hier.

La Russe nouveau est maintenu à 77 1/4.

L'Italien finit à 95.25.

En Banque les obligations 5 0/0 de la Compagnie Nationale d'électricité sont demandées à 175.

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE ROUBAIX

Rue Nationale, 69 bis ; 6, rue de la Gare, 6

ACHAT ET VENTE A FORFAIT ET ORDRES DE BOURSES

TITRES CONTRE ESPÈCES

Charbonnages

Coupons et Titres remboursables payables à présentation — Transferts, Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons

Vérifications de tirages.

Souscriptions sans frais à toutes émissions

avec facilités de paiements pour les souscriptions importantes.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 29

PILLEUR D'ÉPAVES

PREMIÈRE PARTIE

Yan Ab Vor

Elle n'était pourtant pas au bout de ses peines.

Encore une fois, quel projet ruminait la mère ?

Tout simplement celui de griser les représentants de la force armée, et de gagner du temps, afin de pouvoir prévenir Yân et Gaïd.

Le premier verre vidé, il dit, feignant une extrême gravité :

— L'ordre que vous venez me demander, brigadier, me rend perplexe. Je ne sais si je commettrais pas un *abus* de pouvoir.

— L'article 2 et les articles suivants du *Code d'instruction criminelle*, objecta Jarnithim, qui était très ferré sur les textes de la loi, confèrent aux maires, et tient qu'officiers de police judiciaire, le droit de rechercher et de constater les crimes, délits et contraventions de *regarder la force armée, lorsqu'ils* agissent à la place du procureur de la République.

— Requérir la force armée, requérir la force armée, répéta Kerzalé : êtes-vous bien sûrs qu'il y a ça ?

— Parfaitement ! affirma le brigadier.

— Et moi aussi, opina Meyer.

— Hum ! faudrait voir !

Il appela de nouveau la Guernec'h, qui furetait du côté de l'autre, afin de se donner le prétexte de ne pas quitter la salle.

— Apporte-moi mes lunettes et mon code, lui dit-il. Ensuite, tu iras nous chercher trois vraies bouteilles de *Jeune Emile*. Celle-ci était tellement faible que nous n'avons pu en boire notre compte.

La servante essaya de protester énergiquement... de l'œil.

— Mon code, que je te dis ! prononça l'équivoque de telle façon qu'elle n'osa plus rétorquer. Et gnan ! gnan ! en entonnes dans le caveau, tu ne feras pas la bêle, hein ! si quelque rat te part entre les jambes. Tu m'entends, pas vrai ?

— Comment trouvez-vous ce petit vin ? acheva-t-il en s'adressant aux gendarmes.

— Excellent. Seulement, vous avez tort de déranger la Guernec'h ; nous sommes contents, répondit Jarnithim.

— Avec ça que je vous laisserai partir sur une seule jambe.

Les code apporté, les lunettes mises, la discussion reprit sur les pouvoirs judiciaires des maires. Avec une habileté inexprimable, Kerzalé échauffa la conversation en piquant l'amour-propre du brigadier, sûr de sa mémoire et de sa théorie, et tout en lui faisant des objections à perte de vue, ne cessa de lui verser à boire. Plein de son sujet, le palais sollicité par cet insidieux *Jeune Emile* a qui voulait être bu », Jarnithim imitait machinalement son hôte, lequel portait constamment son verre à ses lèvres, sans le vider, tandis que le gendarme séchait absolument le sien.

Meyer calquait docilement sa conduite sur celle de son chef de file. S'il ne s'intéressait au débat qu'en raison de son résultat, au point de vue de la revanche qu'il se promettait de prendre, il contractait, d'autre part, un goût très vif pour le cru d'épave dont le montant rétrait agréablement sa langue, en excitant son gosier, et, ma foi ! il ne se laissait pas prier pour faire grande.

Bref, le matois Kerzalé joua la comédie avec un tel succès qu'il arriva bientôt au moment où le brigadier, la langue épaisse, les idées confuses, commença à bredouiller, tandis que son inférieur, la tête lourde se mettait à faire les prêts yeux.

— Je vous répète, vociférait Jarnithim avec la logique bête de l'ivresse naissante, qu'un maire est un... gnian, attendu que si un maire... n'était pas un... maire...

— Il ne serait pas un maire, conclut l'ex-pilote.

Et, comme il trouvait qu'ils avaient une charge suffisante, il jugea à propos de les laisser seuls.

— Un tour à ma boutique, dit-il, et nous reprendrons l'entretien.

— Faites, bégaya le brigadier ; pendant ce temps, je vais feuilleter votre bouquin, et le dire le n'affaire si je ne trouve un article subsidiaire qui...

Il avait fit un signe à la Guernec'h, et tous de s'éloignèrent.

Alors Jarnithim et Meyer, plus que mûrs, restèrent seuls avec un gros rire idiot. Ils n'avaient plus de conscience, à cette heure, et comme la troisième bouteille était là, devant eux, sur la table, débouchée et entamée, ils *clignaient* de l'œil et l'achevèrent avec des mouvements mous et fluctuants, comme en font les ivrognes qui s'élèvent de se plomber.

XII

Yân remarqua assez fréquemment visite au père Kerzalé, auquel il venait offrir d'acheter des épaves recueillies sur les pointes inaccessibles du Pont-aux-Chats et de Saint-Cornin.

Des goëlettes marines, où il avait momentanément élu domicile, il se rendit secrètement chez le maître, par une fissure de la roche, sorte de cheminée qui avait son origine dans l'un des trous de l'Ô sur Bord, et débouchait dans la cour même de la maison Kerzalé, sous une dalle cachée par un las de vieilles caisses et de futailles vides. L'ancien pilote et lui étaient seuls à connaître cette issue.

N'entendant plus le son des voix, le jeune homme, car c'était lui qui s'était réfugié dans le caveau, en entrouvrit la porte et hasarda un regard.

Jarnithim, le nez dans le code placé devant lui sur la table, ronflait avec conscience ; Meyer, la tête renversée en arrière sur le dossier de sa chaise, accompagnait de son mieux le brigadier en faux bourdon.

Yân profita de l'occurrence pour sortir tout à fait de sa cachette et gagner doucement la cour, où il renonça Kerzalé.

— Dites donc, vieux, fit-il en riant, vous les avez joliment arrangés ! Je vous remercie de ce nouveau service. Grâce à votre discussion...

— Et à mon *Jeune Emile*...

— Gaïd et moi allons être tranquilles pour quelques jours. Poisson manqué crainl l'amorce. Sûr ce, le largue l amarre. Au revoir, et bonjour au père de ma part.

— Comment comment ! Tu lèves l'ancre ? On va courir quelques bordées dans le sud, et tu n'en es pas ? Assiste au moins à la représentation ?

— Quelle représentation ?

— Tu vas voir. Espère un peu.

— Et si je suis pris ?

— Par qui ? La plus forte partie de la brigade est en panne.

— Ils étaient revenus dans la grande salle.

— C'est qu'ils dorment pour tout de bon, prononça Kerzalé, fou d'or Rar ! Attrape à rire un brin, garçon !

La Guernec'h les avaient suivis.

— Si c'est possible ! gémit-elle, en joignant ses grosses mains noueuses. Avoir tant rien bouteilles pour ça ! Des brasse-carré !

— Tais-toi, la fille, ordonna le maître à voix basse, et exécute mon ordre. Va-l'un